

Séance extraordinaire du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-Frédéric, tenue le 2 avril 2025, à 21 h 30, à la salle du conseil, situé au 850, rue de l'hôtel de ville à Saint-Frédéric.

Sont présents madame la mairesse Micheline Grenier, les conseillères Johanne Giguère et Sylvie Couture ainsi que les conseillers Francis Paré, Harold Gilbert, Jacques Berthiaume et Yvan Nadeau, tous formants quorum sous la présidence de madame la mairesse.

Cathy Poulin fait fonction de secrétaire.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'assemblée est ouverte.

2025-04-2012

RENONCIATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

ATTENDU QUE tous les membres du conseil sont présents;

En conséquence, il est proposé par Jacques Berthiaume et résolu :

DE renoncer à l'avis de convocation.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2025-04-2013

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Francis Paré et résolu :

D'adopter l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2025-04-2014

DÉPÔT D'UN PROJET AU FONDS CULTUREL 2025

ATTENDU QUE la MRC Beauce-Centre lance un appel de projets en développement culturel issu de son entente de développement culturel 2025 avec le gouvernement du Québec;

ATTENDU QUE cette entente vise à soutenir des projets et initiatives culturels sur le territoire de la MRC Beauce-Centre;

En conséquence, il est proposé par Harold Gilbert et résolu :

QUE la Municipalité de Saint-Frédéric dépose une demande d'aide financière dans le Fonds culturel 2025 pour le projet *Paysage électrique*;

QUE la Municipalité s'engage à contribuer dans le projet pour la somme de 290\$;

D'autoriser Cathy Poulin, directrice générale, à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents liés à la demande financière.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions a été réservée pour le public. Seules les questions demandant des délibérations seront retenues aux fins du procès-verbal.

2025-04-2015 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Johanne Giguère et résolu :

De lever l'assemblée à 21h45.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

Mairesse

Directrice générale